

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉCOLE de la TOURELLE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 9 octobre 2018
à la salle de rencontre (local 116) de l'école de la Tourelle, à 18 h 15.

PRÉSENCES

Madame Caroline Ayotte, représentante du personnel enseignant
Madame Isabelle Hélie, représentante du personnel enseignant
Madame Marie-Ève Gobeil, représentante des parents
Madame Isabelle Boucher, représentante des parents
Madame Geneviève Roy, représentante des parents
Madame Marie-Pier Dorion, représentante des parents
Madame Karine Grenier, responsable du service de garde
Madame Caroline Labrecque, représentante du personnel de soutien

Aussi présent :

Monsieur Danny Duperron, directeur

ABSENCE

Aucune absence

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, le directeur procède à l'ouverture de la séance.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Caroline Ayotte et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

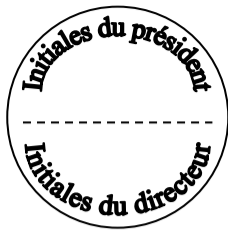
Il est proposé par Mme Marie-Ève Gobeil et résolu :

QUE le procès-verbal de la réunion du 12 juin 2018 soit adopté tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-18/19-01

CE-18/19-02



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi au procès-verbal.

4. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Le directeur adresse une demande aux membres afin de combler le poste de secrétaire pour l'année 2018-2019.

Il est proposé par Mme Isabelle Hélie et résolu :

QUE Mme Karine Grenier agira à titre de secrétaire pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-18/19-03

5. CHOIX DU PRÉSIDENT (E) ET DE SON SUBSTITUT (*L.I.P. art. 56, 58, 59 et 60*)

Le directeur mentionne qu'en vertu de l'article 56 de la L.I.P., la présidence doit être comblée par un parent. Il explique brièvement le rôle que devra jouer cette personne en se référant aux règles de régie interne qui seront traitées durant la rencontre.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Gobeil et résolu :

QUE Mme Isabelle Boucher agira à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

Il est proposé par Mme Isabelle Hélie et résolu :

QUE Mme Geneviève Roy agira à titre de substitut à la présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-18/19-04

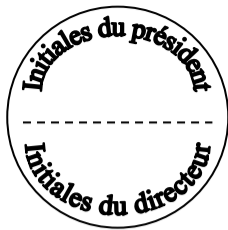
6. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (*L.I.P. 42, 5^e paragraphe*)

Le directeur explique le rôle des représentants de la communauté au sein du conseil d'établissement.

Aucun représentant de la communauté n'est présent au CÉ. Les membres tenteront néanmoins de solliciter la participation au CÉ de membres de la communauté.

7. QUESTION DU PUBLIC

Aucune question du public.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

8. PROJET DE RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (L.I.P. art 67) ET CALENDRIER DES RENCONTRES

Le directeur présente le document de Régie interne ainsi que le calendrier des rencontres.

Il est proposé par Mme Geneviève Roy et résolu :

D'ADOPTER les règles de régie interne et D'ÉTABLIR le calendrier des rencontres du conseil comme suit :

- le mardi 9 octobre 2018
- le mardi 13 novembre 2018
- le mardi 22 janvier 2019
- le mardi 12 mars 2019
- le mardi 2 avril 2019
- le mardi 14 mai 2019
- le mercredi 5 juin 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CE-18/19-05

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT (L.I.P. art. 70)

Le directeur invite les membres à signer la feuille de dénonciation d'intérêts.

10. PARTICIPATION DU COMMISSAIRE ÉLU (E) AUX RENCONTRES DU CONSEIL (L.I.P. art. 45)

Le directeur souligne qu'en vertu de l'article 45 de la L.I.P. les membres du conseil d'établissement peuvent accorder la présence du commissaire élu(e) de participer aux réunions du conseil.

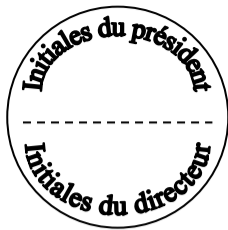
Le directeur mentionne que « participer » signifie que la personne peut prendre part au débat et donner son opinion. Cependant, l'article 45 précise que le commissaire n'a pas droit de vote.

Il est proposé par Mme Karine Grenier et résolu :

QUE le commissaire puisse participer aux réunions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-18/19-06



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

11. ACTIVITÉS, FINANCEMENT ET SORTIES ÉDUCATIVES 2018-2019 (approbation art. 87)

La direction présente les sorties et activités de financement suivantes :

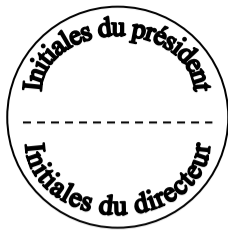
- 11.1 Fibrose Kystique : Halloween (campagne des tirelires).
- 11.2 Santé globale : Zombie Run.
- 11.3 Album des finissants : Récupération des cannettes faite par la 6^e année.
- 11.4 Projets de financement pour la maternelle :
 - a. Calendrier scolaire (20 \$)
 - b. Livre de recette santé (15 \$)
 - c. CD de chansons (15 \$)
- 11.5 Sorties éducatives :
 - a. Carré 150 : 7 février 2019, Katam et ses tamtams. Pour toute l'école et l'activité est gratuite
 - b. Sortie aux citrouilles : 19 octobre 2018, Plantation Perreault à Windsor, de 8 h 30 à 14 h. Transport en autobus. Coût de de l'activité 14,50 \$/élève
 - c. Projet Halloween : le 31 octobre 2018, visite des commerces d'Asbestos
- 11.6 Activités de 5^e année :
 - a. Kayak au Trois-Lacs. Coût de l'activité est de 5 \$/élève
 - b. Salon du livre : le 12 octobre. Coût de l'activité est de 5 \$/élève
 - c. Musée Joseph-Armand Bombardier. Coût de l'activité environ 25 \$ élève
 - d. Univestrie : 1 journée. Coût de l'activité est de 16,50 \$/élève
 - e. Randonnée à vélo à Cleveland. Coût de l'activité est de 5 \$/élève
 - f. Récupération des cannettes : Pour le financement des activités

Il est proposé par Mme Isabelle Boucher et résolu :

QUE les activités, financements et sorties éducatives 2018-2019, soient approuvés tels que présentés.

CE-18/19-07

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

CE-18/19-08

12. UTILISATION DES LOCAUX (*approbation art. 93*)

Suite à l'approbation en 2017-2018 du prêt du gymnase pour le Taekwando pour 2018-2019 :

Il est proposé par Mme Karine Grenier et résolu :

QU'UN montant de 25 \$ par séance soit facturé au locataire.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

13. INFORMATION DE LA RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE

Aucune information pour le moment.

14. INFORMATION DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL

a) Aide aux parents

La direction présente ce à quoi servira le budget d'aide aux parents pour l'année scolaire 2018-2019 :

Conférence de Mme Valérie Courtemanche (Pas de chicane dans ma cabane) sera offerte gratuitement aux parents du secteur des Sources au cours de l'année 2018-2019.

Du soutien d'une éducatrice spécialisée sera offert aux parents qui auront des besoins particuliers suite à une entente avec la direction et suite à la mise en place d'un plan d'intervention.

b) Éducation à la sexualité

La direction informe les membres de la mise en place du programme lié à la sexualité prévu pour l'année scolaire en cours. Une courte vidéo explicative est présentée.

c) Confinement barricadé

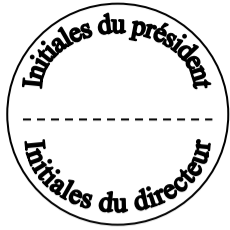
La direction informe les parents qu'une pratique du confinement barricadé aura lieu avec les élèves le jeudi 29 novembre prochain.

d) Projet éducatif

La direction informe les membres de la démarche liée à l'élaboration du projet éducatif.

15. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École de la Tourelle

N° de la résolution
ou annotation

CE-18/19-09

16. VARIA

a) Jonction – Éducation

Information transmise par Mme Marie-Ève Gobeil sur cette compagnie de robotique. Activité ludique pour les enseignants avec la conception et la programmation d'un robot en bloc Lego.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus de points d'inscrits à l'ordre du jour :

Il est proposé par Mme Isabelle Hélie et résolu :

DE LEVER la séance à 7 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Isabelle Boucher, présidente

Karine Grenier, secrétaire

Danny Duperron, directeur